

Compte-rendu sommaire de la séance du : Vendredi 23 mai 2014

La séance est ouverte à 20h30 par Monsieur le Maire.

En exercice 15, présents 15, votants 15.

A l'unanimité, le Conseil nomme secrétaire de séance Mme Nicole DERVIN.

Le Conseil approuve le compte-rendu de la séance précédente.

A l'ordre du jour :

Décisions modificatives, Location appartement communal T3, Désignation référent ambroisie, Emplois saisonniers, Terrains communaux, Organisation des rythmes scolaires, Fonctionnement de la cantine garderie, Questions diverses.

Décisions modificatives

Suite à une demande de la trésorerie, il convient de procéder à des rectifications budgétaires sur :

- le budget communal

<i>Désignation</i>	<i>Diminution sur crédits ouverts</i>	<i>Augmentation sur crédits ouverts</i>
D 001 : Solde d'exécution d'inv. Reporté	7 200.00 €	
D 23151 : Immos en cours-voirie		7 200.00 €

- le budget service des eaux

<i>Désignation</i>	<i>Diminution sur crédits ouverts</i>	<i>Augmentation sur crédits ouverts</i>
D 2315 : Install. Mat. et outil. Tech.		14 690.00 €
R 001 : Excédent antérieur reporté		14 690.00 €

- le budget transport

<i>Désignation</i>	<i>Diminution sur crédits ouverts</i>	<i>Augmentation sur crédits ouverts</i>
D 020 : Dépenses imprévues (inv)	3 800.00 €	
D 2156 : Matériel de transport d'exploit.		3 800.00 €

Le conseil municipal approuve ces ajustements budgétaires.

Location appartement communal T3

Le conseil municipal décide de signer un nouveau bail avec M. Frédéric FRANCOIS et Mme Christine LACHAUX à compter du 1^{er} juin 2014 pour une période de deux ans, prorogable un an. Il fixe le prix de location à 352.59 euros mensuels et charge Monsieur le Maire de la signature du bail.

Désignation référent ambroisie

Suite à la demande de M. le Préfet de l'Ain, un « référent ambroisie communal » doit être désigné. Ce dernier est en charge de l'information de la population, du repérage cadastral des parcelles infestées et du suivi des actions à mettre en place conformément à l'arrêté préfectoral du 3 juin 2013, prescrivant la lutte préventive et la destruction obligatoire de l'ambroisie, tant sur le domaine public que sur le domaine privé.

Le conseil municipal désigne M. Philippe JOLY « référent ambroisie communal ».

Emplois saisonniers

M. le Maire fait part au conseil municipal d'une candidature reçue pour un emploi d'été.

Le conseil municipal décide de renouveler pour cette année l'embauche de deux emplois saisonniers en juillet et août.

Terrains communaux

- Le conseil municipal prend connaissance de trois demandes de location de terrains communaux et donne un avis favorable.
Il prend également connaissance d'une demande d'achat de terrain.
- L'affaire des terrains de Montarquis sera examinée par la Cour de Cassation à son audience du 11 juin prochain.

Organisation des rythmes scolaires

Par délibération en date du 29 novembre 2013, le conseil municipal a arrêté les horaires des Temps d'Activité Périscolaire (TAP) applicables à la rentrée scolaire 2014/2015 :

- Lundi et jeudi : 16h00 – 16h30
- Mardi et vendredi : 15h15 – 16h30

La commission scolaire doit se réunir pour l'organisation des activités.

Concernant le bus scolaire, le ramassage se fera toujours à 16h30. Un service de ramassage sera organisé le mercredi, matin et midi.

Fonctionnement de la cantine garderie

M. Jean-Pierre FLEURY, président de l'association « Les Petits Sapins », présente au conseil l'activité de la cantine et de la garderie. Il fait remarquer que la tendance des effectifs est à la baisse.

Avec la réforme des rythmes scolaires et la nouvelle organisation du temps scolaire, il est envisagé de confier la gestion de la cantine-garderie à la commune. Ainsi, le personnel des Petits Sapins sera également employé pour assurer les temps périscolaires des nouveaux rythmes.

Dans l'attente d'une assemblée générale extraordinaire des Petits Sapins, le conseil municipal donne son accord de principe pour la reprise de la cantine-garderie à la rentrée scolaire 2014/2015.

Questions diverses

Le conseil municipal prend connaissance :

- d'un projet de reconstitution lors de la cérémonie de la Prairie le 6 juillet, pour le 70^{ème} anniversaire des parachutages alliés sur la Prairie d'Echallon,
- d'une demande d'un groupe de Scout et Guide de France pour l'implantation d'un camp du 2 au 14 août,
- d'un compte-rendu de la journée du nettoyage de printemps

Les inscriptions pour l'affouage auront lieu du 02 au 30 juin 2014.

La séance est levée à 23 heures 30.

Ainsi fait et délibéré en séance.

Affiché le 27 MAI 2014

Le secrétaire de séance,



Le Maire,

